

2017 Rapport d'Activités



ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES ET LAMENSANS - CASTANDET - CAZÈRES SUR L'ADOUR - GRENADE SUR L'ADOUR - LARRIVIÈRE SAINT-SAVIN - LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - SAINT-MAURICE SUR ADOUR

2017 Rapport d'Activités



Conformément à l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes du Pays Grenadois établit un rapport

annuel retraçant les actions et projets menés au cours de l'année écoulée. Il présente son territoire, ses communes membres, ses élus, ses compétences....

Ce document est adressé, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre de l'intercommunalité. Il est accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Fruit d'une étroite collaboration entre les différents services de la collectivité, le rapport d'activités est le reflet de l'investissement quotidien de la Communauté de Communes au service d'un territoire et de ses habitants.

Pierre DUFOURCQ,

Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

Rapport d'activités 2017 de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

Directeur de la publication : Pierre DUFOURCQ

Rédaction : services communautaires

Conception, réalisation : service communication

Impression : Communauté de Communes du Pays Grenadois

Crédits photos : Communauté de Communes du Pays Grenadois, communes membres, Gilles Arroyo, Yves Candela

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS
CONCERNANT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS GRENAOIS SUR :

www.cc-paysgrenadois.fr

Sommaire

5

UN TERRITOIRE **UNE INSTITUTION**

8

UN TERRITOIRE **À PROTÉGER**

9

UN TERRITOIRE **EN DÉVELOPPEMENT**

12

UN TERRITOIRE **AU SERVICE DE LA POPULATION**

14

UN TERRITOIRE **OÙ BIEN GRANDIR**

18

UN TERRITOIRE **OÙ BIEN VIEILLIR**

20

UN TERRITOIRE **ANIMÉ**

23

ANNEXES

PLUI : PLUSIEURS RÉUNIONS PUBLIQUES
ONT ÉTÉ ORGANISÉES EN FÉVRIER
AVANT DÉBAT EN CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
LE 13 MARS 2017



ARRIVÉE DES
DONS RÉCOLTÉS
PAR L'ALSH
À L'ORPHELINAT
DE DOUALA



LES MUSICALES
DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
LE 23 MARS 2017

LANCEMENT
DE LA SAISON
TOURISTIQUE
2017



SORTIE À CAPBRETON
POUR « ROMPRE LA
SOLITUDE ET L'ISOLEMENT
DES SENIORS »



FORUM
DES ASSOCIATIONS
DU PAYS GRENAOIS
LE 9 SEPTEMBRE
2017

SPECTACLE
PROFESSIONNEL
« LES GRANDES
GUEULES A CAPELA »
LE 6 OCTOBRE
2017



JOURNÉE
DE LA PETITE ENFANCE :
SPECTACLE « MAMAN BALEINE »
LE 26 NOVEMBRE 2017



11
COMMUNES

8 049
HABITANTS
(population DGF)

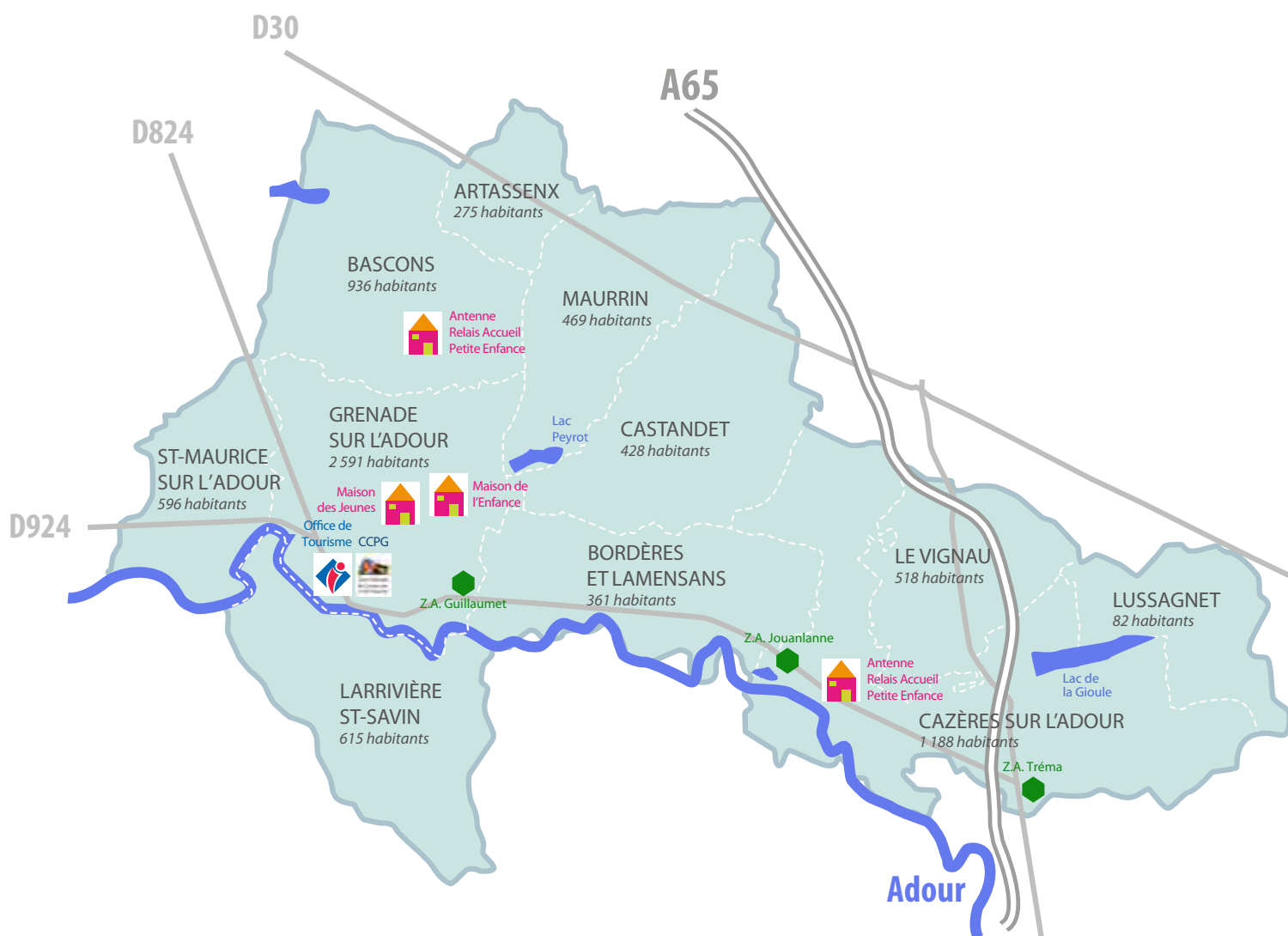
74
AGENTS

30
CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES

166,69 ^{KM²}
DE SUPERFICIE

1
SITE NATUREL
REMARQUABLE
D'INTÉRÊT RÉGIONAL :
LES SALIGUES DE L'ADOUR

314
ENTREPRISES



L'INSTITUTION

La Communauté de Communes du Pays Grenadois est un **établissement public de coopération intercommunale (EPCI)** regroupant 11 communes.

La collectivité est présidée par Pierre Dufourcq, qui est chargé de mettre en œuvre les décisions prises en conseil communautaire, en s'appuyant sur l'administration et les services.

Le conseil communautaire, organe délibérant en charge de la gestion des dossiers de l'intercommunalité dans la limite des compétences qui

lui ont été transférées, **est composé de 30 élus**. Chacune des 11 communes du territoire est représentée au minimum par 2 élus.

Le **bureau des maires** examine et arbitre les décisions et projets communautaires en vérifiant la conformité de ces derniers par rapport aux intérêts communautaires. Les décisions sont ensuite soumises au conseil communautaire.

La Communauté de Communes a également instauré des **commissions de travail thématiques** composées d'élus des différentes communes

du territoire. Ces commissions se réunissent tout au long de l'année en fonction des dossiers à gérer et réflexions à produire. Ces rencontres servent de support aux décisions prises par le bureau des maires et le conseil communautaire.

9 CONSEILS COMMUNAUTAIRES

103 DÉLIBÉRATIONS

> UN TERRITOIRE UNE INSTITUTION

En 2017, 9 réunions de conseil communautaire ont rassemblé les élus du Pays Grenadois



11 projets répartis sur 7 communes ont été financés dans le cadre des fonds de concours pour un montant total de 125 565 €

LES PRINCIPALES MISSIONS

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- > Aménagement de l'espace (SCOT, PLUi).
- > Actions de développement économique (création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme).
- > Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- > Collecte et traitement des déchets.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- > Protection et mise en valeur de l'environnement.
- > Politique du logement et du cadre de vie.
- > Création, aménagement et entretien de la voirie.
- > Action sociale d'intérêt communautaire.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- > Mise en place et gestion d'un Système d'Information Géographique de numérisation du cadastre et des réseaux.
- > Bornes de recharge électrique.
- > Création et gestion d'un service d'aide aux demandeurs d'emplois.
- > Aménagement numérique.
- > Actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.
- > Culture.
- > Animaux errants.
- > Création et gestion des Ateliers Multiservices Informatique.
- > Ecole de musique.
- > Eau et assainissement.
- > Développement durable.

FINANCES

Le 10 avril, les élus se sont réunis en conseil communautaire afin de voter le budget 2017.

Le budget principal s'équilibre à 13,5 millions d'euros pour la Communauté de Communes et un peu plus de 870 000 € pour le CIAS.

PAS D'AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ DEPUIS 7 ANS

Les élus du Pays Grenadois ont décidé de ne pas impacter la fiscalité des ménages en maintenant les taux d'imposition.

Pour 2017, les taux s'élèvent ainsi à :

- 7,83 % pour la taxe d'habitation,

- 1,98 % pour la taxe sur le foncier non-bâti.

La Communauté de Communes a décidé de ne pas appliquer la taxe sur le bâti (TB).

Pas d'augmentation non plus pour la Cotisation foncière des entreprises (CFE) dont le taux est maintenu à 22,61 % depuis 2011.

UNE GESTION SAINE ET RIGOUREUSE

La situation financière de la Communauté de Communes reste particulièrement solide avec une capacité d'autofinancement supérieure

à deux fois la moyenne par habitant des Communautés de Communes de la Région Nouvelle-Aquitaine :

- 92 € pour le Pays Grenadois,
- 43 € au niveau régional,
- 49 € au niveau national.

Outre son **taux d'endettement** faible, le Pays Grenadois demeure exemplaire en matière de solidarité envers ses communes membres en maintenant ses aides malgré la baisse conséquente des dotations et divers prélèvements de l'Etat.

Côté **investissement**, la Communauté de Communes consacre 277 € par habitant aux dépenses d'équipement. La moyenne nationale est de 95 €.

QUE FINANCE T-ON EN 2017 ?

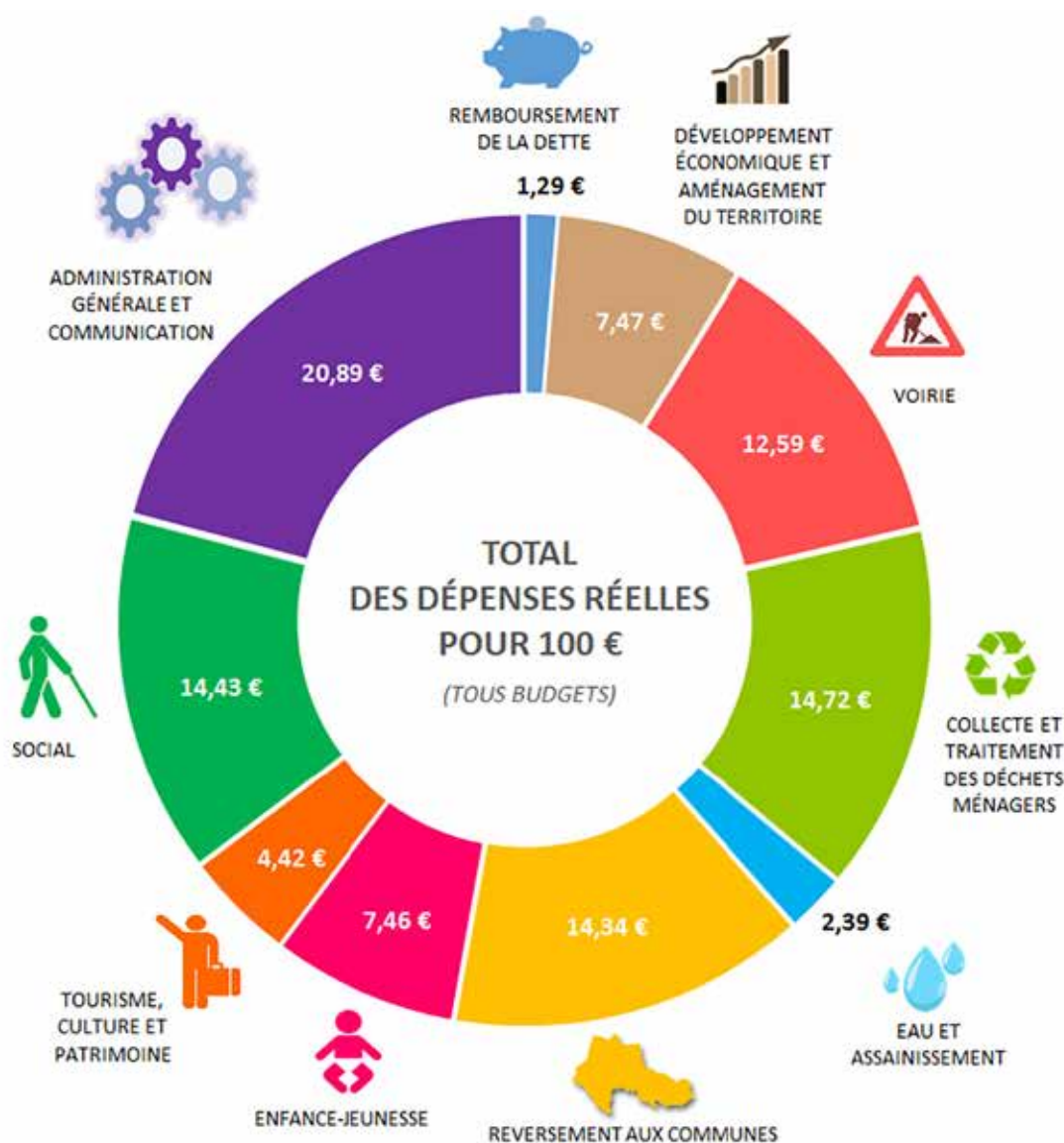
- **0,8 M€** seront consacrés au **Schéma d'Aménagement Numérique** : poursuite des travaux relatifs au déploiement de la fibre optique et à la montée en débit sur l'ensemble du territoire.
- **0,3 M€** financeront la **voirie** pour la partie renforcement des chaussées. Le programme 2017 prévoit l'entretien et la réfection de près de 10 kilomètres de voirie intercommunale soit 25 routes communales.
- **1,1 M€** seront attribués aux **11 communes du Pays Grenadois** :
 - > aide de 67 à 92 € par habitant par le biais de la Dotation de Solidarité Communautaire mise en place afin

de faire face à la baisse des aides de l'Etat,

> attribution de fonds de concours destinés à la réalisation de travaux d'équipements communaux.

COMMENT EST FINANCIÉE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

L'essentiel des ressources provient de la fiscalité des ménages et des entreprises auquel s'ajoutent les dotations de l'État, les subventions d'organismes publics et la participation des usagers à certains services payants.



> UN TERRITOIRE À PROTÉGER

L'ensemble du territoire est désormais équipé de conteneurs enterrés et semi-enterrés



Le tronçon « Cazères-Grenade » de l'itinéraire nautique de l'Adour a été inauguré le 13 octobre 2017

GESTION DES DÉCHETS

Le SICTOM du Marsan a terminé les travaux d'implantation des conteneurs enterrés et semi-enterrés sur le territoire.

360 conteneurs sur 112 points de collecte permettront une meilleure gestion des déchets ménagers.

La Communauté de Communes a participé à hauteur de 760 000 € sur ce projet sans répercussion sur l'utilisateur ou les communes.

360
CONTENEURS ENTERRÉS
OU SEMI-ENTERRÉS

112
POINTS DE COLLECTE
RÉPARTIS
SUR LES 11 COMMUNES
DU TERRITOIRE

ENVIRONNEMENT

TRANSPORT ÉCOLOGIQUE

La loi « Grenelle 2 » a confié aux collectivités la compétence de déploiement des bornes de charge pour véhicules hybrides et électriques.

Le SYDEC, en sa qualité d'autorité organisatrice d'un réseau public de distribution d'électricité, a pris en charge la mise en place de ce service impliquant l'installation de 89 bornes sur le département des Landes.

Une borne est ainsi en fonction à Grenade sur l'Adour depuis le mois de juillet. Elle est installée sur le parking des Magnolias et permet le rechargement des véhicules électriques et hybrides en 30 minutes.

ITINÉRAIRE NAUTIQUE DE L'ADOUR

Le projet d'itinéraire nautique de 65 kilomètres entre Barcelonne du Gers et Mugron avance. Le tronçon entre Cazères sur l'Adour et Grenade sur l'Adour a été inauguré le 13 octobre par le SIMAL et la Communauté de Communes. Il participera ainsi à la mise en valeur des atouts naturels

du territoire.

Les principaux enjeux de ce projet sont d'assurer la continuité des parcours nautiques de l'Adour et de permettre un développement maîtrisé de l'offre en matière de pratique sportive ou de loisir en canoë-kayak sur ce fleuve.

COLLOQUE « TERRES ET TERRITOIRES DU BORD DE L'ADOUR »

Dans le cadre de la convention signée en 2013 avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, un colloque « terres et territoire du bord de l'Adour » s'est tenu à Saint-Maurice sur Adour le 3 février.

Universitaires, étudiants étrangers et habitants ont pu débattre sur les thématiques autour de l'évolution de la ruralité, de l'écologie locale et des rapports entre les différentes composantes de la société.

PLANIFICATION

PLAN LOCAL D'URBANISME INTER-COMMUNAL ET SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, pièce maîtresse du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, a été débattu après une phase de concertation avec la population sous forme de réunions publiques.

Chaque commune a pu peaufiner le zonage et les Orientations d'Aménagement et de Programmation selon

la spécificité de son territoire.

Le PLUI, tenant lieu de Plan Local de l'Habitat devra être en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), document de planification stratégique élaboré à l'échelle du Pays Adour Chalosse Tursan. Ce dernier fixe les grandes orientations d'aménagement de ce vaste territoire (150 communes) pour les 20 prochaines années. Les principales prescriptions en matière d'habitat, de développement économique, de protection des espaces

agricoles, naturels et forestiers ont été présentées au public le 2 octobre à Grenade sur l'Adour.

En parallèle, une modification du PLU de Cazères sur l'Adour et une rectification de la carte communale de Maurrin ont été menées suite à des erreurs matérielles sur les documents de référence élaborés par lesdites communes.

Avec la prise de compétence urbanisme, des outils de préemption foncière ont été instaurés.

Différents outils ont été mis à disposition du public afin de recueillir leurs observations dans le cadre du PLUI en cours



AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Ce nouveau service a été créé au 1^{er} janvier avec la ville de Saint-Sever.

Son activité sur 2017 a été supérieure au prévisionnel.

348 équivalents permis de construire ont été gérés sur l'année. 54 % de l'activité est concentrée sur la Communauté de Communes du Pays Grenadois, 46 % sur la ville de Saint-Sever.

Les techniciens en poste apportent un appui aux élus pour différents dossiers.

La présence de ce service est également un atout dans le cadre de l'élaboration du PLUI ; une interaction étant nécessaire avec le service urbanisme.



Depuis le 1^{er} janvier 2017, un service Autorisations du droit des sols s'est installé au siège communautaire

> UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ZONES D'ACTIVITÉS

Avec la loi NOTRe, en 2017, les Zones d'Activités communales (la ZA du Tréma I à Cazères sur l'Adour et de Beaulieu à Grenade sur l'Adour) deviennent communautaires.

La Communauté de Communes a signé deux compromis de vente sur la ZA du Tréma II, un lot avec l'Atelier du 40 pour le développement de son activité menuiserie, le second avec

Monsieur Cruzet pour la création d'une activité de restauration de voitures anciennes et de carrosserie automobile.

La boucherie Dartiguelongue a quant à elle acquis un lot à la ZA de Guillaumet pour le développement d'un laboratoire de découpe de viande.

REDYNAMISATION DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE EN CENTRES-BOURGS

L'étude de redynamisation des commerces de centres-bourgs réalisée en partenariat avec les chambres consulaires a fait l'objet d'une enquête locale auprès des habitants.

Elle se poursuit avec les rencontres individuelles des chefs d'entreprises concernés en centre-bourg.

Un nouveau lot a été vendu sur la zone d'activités de Guillaumet à Grenade sur l'Adour



La zone d'activités Tréma 1 à Cazères sur l'Adour devient de compétence communautaire

SANTÉ

PROJET DE SANTÉ

L'étude santé entamée fin 2016 se poursuit. Les professionnels de santé et partenaires médico-sociaux se sont réunis quatre fois en 2017 et ont bénéficié d'un accompagnement technique et juridique du cabinet Icône Médiation dans la formalisation du Projet de Santé. Ce document détermine leur organisation collective tant du point de vue des protocoles de santé que des aspects techniques, financiers et juridiques.

Il a été signé le 20 novembre par les différentes parties prenantes (professionnels de santé et acteurs médico-sociaux) et déposé auprès des instances officielles représentantes du ministère de la Santé.

Cette signature n'est pas un terme à cette étude mais un début de prise en compte par tous les acteurs (élus, professionnels de santé, institutionnels) d'une organisation pertinente de la santé sur le territoire.

SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE

Le dispositif « Sport Santé sur Ordonnance » a débuté en juin sur le Pays Grenadois. Il consiste à proposer des activités sportives adaptées après prescription médicale.

L'impact positif des activités physiques et sportives sur la santé de nos concitoyens est reconnu. Dans le cadre du parcours de soins et via ce nouveau dispositif, le médecin peut prescrire aux patients atteints d'une affection de longue durée, une activi-

té physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient. Ainsi, sont proposés sur le territoire du Pays Grenadois, de la marche nordique, de la gymnastique, du pilate et du taïchi-chuan.



Marche nordique, gymnastique, pilate et taïchi-chuan sont proposés aux patients dans le cadre du dispositif « Sport Santé sur Ordonnance »

VOIRIE

Avec un budget de près de 400 000 €, les conseillers communautaires poursuivent le plan de renforcement de la voirie d'intérêt communautaire avec les travaux de point à temps et

de curage des fossés.

En 2017, 11,5 km de voirie ont été renforcés.

11,5 kilomètres de voirie ont été inclus dans le programme de renforcement des chaussées 2017



138 contrôles d'assainissements autonomes ont été effectués en 2017

23 TONNES
D'ÉMULSION DE BITUME ET
DE GRAVILLONS UTILISÉES
EN POINT-À-TEMPS
(réparations telles que nids de poules)

250 HEURES
DE PELLE MÉCANIQUE

150 HEURES
DE LOCATION DE CAMIONS

EAU ET ASSAINISSEMENT

La Communauté de Communes a pris la compétence eau et assainissement au 1^{er} janvier 2016.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

En assainissement collectif, au 1^{er} janvier 2017, 4 communes sont gérées en régie directe : Bascons, Bordères et Lamensans, Cazères sur l'Adour et Saint-Maurice sur Adour.

Grenade sur l'Adour et Larrivière Saint-Savin restent en Délégation de Service Public avec la SAUR jusqu'en 2022.

ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

Au niveau de l'assainissement autonome, les usagers de Castandet, Cazères sur l'Adour, Grenade sur l'Adour, Lussagnet, Maurrin, Saint-Maurice sur Adour et Larrivière Saint-Savin bénéficient des services de la Régie.

Les communes d'Artassenx, Bascons, Bordères et Lamensans et Le Vignau confient encore à ce jour la gestion au SIEAP des Arbouts.

EAU POTABLE

Concernant l'eau potable, depuis

le 1^{er} janvier 2017, 180 abonnés de Larrivière Saint-Savin, bénéficient du service de proximité de la Régie et de prestations de qualité.

Le diagnostic des réseaux d'assainissement sur les communes en gestion directe a été réalisé ainsi que le Schéma directeur d'assainissement sur l'ensemble du territoire.

La télégestion a été mise en place sur les stations d'épuration.

123
CONTRÔLES DE BON
FONCTIONNEMENT
D'INSTALLATIONS AUTONOMES

15
CONTRÔLES DE CONCEPTION
D'INSTALLATIONS AUTONOMES

11
ÉTUDES DE SOLS

La Mission Locale des Landes tient une permanence au siège communautaire chaque lundi



L'Atelier Multiservices Informatique délocalise ses initiations à l'informatique sur 4 communes du territoire

EMPLOI

ESPACE EMPLOI

Deux matinées par semaine, une permanence emploi est mise en place afin d'accompagner prioritairement les demandeurs d'emploi domiciliés sur le territoire dans toutes leurs démarches d'insertion professionnelle.

Ce service soutient également les entreprises locales en diffusant leurs offres d'emploi et en les mettant en relation avec les postulants au profil adapté. Quatre employeurs ont échangé directement avec l'Espace Emploi en 2017.

50 demandeurs d'emploi ont fréquenté la structure dont 6 domiciliés hors territoire. 14 d'entre eux ont signé un contrat (6 CDI, 8 CDD). La moyenne d'âge des visiteurs est de 33 ans (de 18 à 64 ans). 244 visites ont été enregistrées sur l'année.

MISSION LOCALE DES LANDES

Chaque lundi après-midi, au siège

de la Communauté de Communes, la Mission Locale tient une permanence à destination des 16-25 ans du territoire. Ce service permet d'accueillir et d'accompagner, au plus près de leur domicile, les jeunes rencontrant des difficultés dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

La Mission Locale a ainsi accompagné 87 jeunes du territoire en 2017 dont 41 nouveaux.

779 contacts ont été enregistrés dont 241 entretiens individuels réalisés dans le cadre d'un soutien personnalisé allant de la simple information à l'accompagnement renforcé.

Près de 10 entreprises du territoire ont traité avec la Mission Locale afin de pourvoir des offres d'emploi ou de mettre en place des stages pratiques ou des immersions dans le monde professionnel.

ATELIER MULTISERVICES INFORMATIQUE (AMI)

Le nombre d'adhérents à l'Atelier Multiservices Informatique (AMI) reste stable par rapport à l'année passée avec 193 personnes inscrites.

Tout au long de l'année, des initiations à l'informatique aussi bien individuelles que collectives, ont été dispensées au sein de la structure. 30 personnes y ont participé. Mais dans le cadre de son dispositif d'itinérance, l'AMI a également délocalisé ses formations sur les communes de Bascons, Bordères et Lamensans, Le Vignau et Maurrin et ainsi accueilli 28 participants.

Les personnels communautaires et communaux ont eux aussi pu bénéficier de formations spécifiques.

L'ALPI a, par ailleurs, utilisé les locaux de l'AMI durant deux semaines dans le cadre d'une formation « Projet innovant » destinée aux demandeurs d'emploi du territoire et des communes voisines. 10 personnes en ont bénéficié.

58

PERSONNES INITIÉES
À L'INFORMATIQUE

193

PERSONNES ONT FRÉQUENTÉ
LA STRUCTURE EN 2017

ÉCOLE DE MUSIQUE

Le nombre d'élèves reste stable avec 78 inscrits en 2017. Parmi eux, 22 adultes.

L'école de musique a de nouveau participé à la programmation culturelle annuelle organisée par le service Tourisme, Culture et Patrimoine de la Communauté de Communes en se produisant en public lors des « Musicales » à l'Office de Tourisme.

Le public a pu apprécier la qualité de l'enseignement dispensé par les 9 professeurs de l'école ainsi que le large panel d'instruments pratiqués lors du concert de fin d'année donné à Saint-Maurice sur Adour le 24 juin. Un panachage musical réussi qui a conquis le public venu en nombre.



Le récital de fin d'année de l'école de musique a, une de plus, fait salle comble



> UN TERRITOIRE OÙ BIEN GRANDIR

Trois conférences sur la parentalité ont été proposées au grand public en 2017



Assistantes maternelles agréées et enfants ont participé au projet « Prévention Alimentaire et Santé »

COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Les temps d'activités périscolaires encadrés par 36 animateurs diplômés (dont 19 employés communaux ou SIVU) permettent à 91,6 % des élèves du territoire et de Bretagne de Marsan de participer à des activités sportives, culturelles et artistiques.

De nombreux partenariats ont été mis en place avec les médiathèques et associations locales.

CYCLE DE CONFÉRENCES

Trois conférences dans le cadre du Réseau d'Écoute et d'Appui à la Parentalité ont été organisées en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales des Landes. Les thématiques des usages d'internet, de l'ennui chez l'enfant et de son autonomie ont ainsi été traitées par différents professionnels. Ces conférences ont rassemblé 20 à 40 personnes par soirée.

ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

Depuis 2015, l'Accueil de Loisirs et l'Espace Jeunes s'inscrivent dans le projet d'accueil d'enfants porteurs de handicap en partenariat avec l'association Jeunesse au Plein Air. Un projet cofinancé par la Caisse d'Allocations Familiales.

En 2017, 4 enfants ont été accueillis (1 à l'Accueil de Loisirs, 3 à la Maison des Jeunes) pour 467 heures d'accueil. Ce service est en progression significative.

PRÉVENTION ALIMENTATION SANTÉ

Un projet « Prévention Alimentation et Santé » impulsé par l'Institut Guérard et financé par l'Agence

Régionale de Santé a permis aux enfants et adolescents accueillis dans les structures enfance-jeunesse de découvrir, avec des professionnels, des diététiciens et des coaches sportifs, divers ateliers autour de la diversification alimentaire et des bienfaits du sport. Cette action s'est déroulée dans l'environnement privilégié d'Eugénie-les-Bains.

Dans le même cadre, 4 personnels de restauration du territoire (Larrivière Saint-Savin, Artassenx, Maurrin et Castandet) ont participé à une journée de formation dans les cuisines de l'Institut Guérard, en présence d'une diététicienne, afin de tester des recettes sans matière grasse.

PARTENARIATS

Au titre de la médiation, 236 élèves des écoles de Bordères et Lamensans, Castandet, Cazères sur l'Adour, Maurrin, Grenade sur l'Adour, Le Vignau, Saint-Maurice sur Adour et Renung ont participé, sur une matinée, au spectacle « Les Grandes Gueules a capela pour les mômes » organisé par le service culture de la Communauté de Communes.

Le 26 novembre s'est tenue la journée parentalité organisée en partenariat avec la médiathèque grenadoise. Grande réussite pour cette journée où 153 personnes sont venues assister au spectacle professionnel jeune public intitulé « Maman Baleine ».

RELAIS ACCUEIL PETITE ENFANCE (RAPE)

Le territoire compte 60 assistantes maternelles agréées.

En moyenne, 28 assistantes maternelles et 50 enfants assistent aux ateliers hebdomadaires organisés sur les communes de Grenade sur l'Adour, Bascons et Cazères sur l'Adour. 50 % des assistantes maternelles participent aux ateliers de Bascons, 52 % à Grenade sur l'Adour et 82 % à Cazères sur l'Adour.

Une formation à la magie, une initiation à la langue des signes et une remise à niveau aux gestes de

premiers secours ont été proposées en soirée à ces professionnelles.

Plusieurs sorties ont été organisées tout au long de l'année : parc de Nahuques, Jardins de Nonères, ferme pédagogique d'Uchacq-et-Parentis, Institut Guérard à Eugénie-les-Bains.

Le Noël du Relais Accueil Petite Enfance reste un moment magique pour les petits et les grands. Le spectacle de magie et de clownerie proposé pour l'occasion a rassemblé environ 200 personnes à la salle des fêtes de Cazères sur l'Adour.



Une initiation à la langue des signes a été proposée aux assistantes maternelles agréées du territoire

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Après une baisse de fréquentation en 2016, la courbe s'inverse avec une progression de 10,66 % constatée (majoritairement sur les vacances d'été). 7 321 journées enfants ont été enregistrées sur l'année 2017.

Le projet solidaire « Cameroun » a vu son aboutissement en février avec l'arrivée à l'orphelinat Saint-Jean de Deïdo à Douala, des 77 cartons de jeux, vêtements, livres, matériel scolaire, vélos, etc....

Tout au long de l'année, l'équipe pédagogique a privilégié les thèmes

que sont la différence (sociale, culturelle, physique, handicap, etc...), l'attitude (respect, ouverture d'esprit, solidarité, etc...), l'environnement, la musique, l'éducation à la culture et à la citoyenneté et enfin les liens inter-générationnels.

Les enfants ont, par ailleurs, réalisé la maquette d'une commune nouvelle inaugurée par les maires du territoire et participé au montage d'un film valorisant les 11 villages du Pays Grenadois.

La saison estivale s'est clôturée

comme chaque année par un spectacle organisé au profit de deux projets solidaires : lutte contre la mucoviscidose et échanges avec l'orphelinat de Douala. C'est au centre socio-culturel de Grenade sur l'Adour, dans un esprit « cabaret » qu'enfants et animateurs, vêtus de noir, rouge et or, ont offert une soirée rythmée de sketches en tous genres devant un public nombreux.

Les enfants ont découvert les jeux d'autrefois avec quelques « anciens » du territoire



Le spectacle « Cabaret doré » proposé aux familles le 28 juillet a connu un vif succès

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN GRANDIR

12 adolescents ont participé au séjour en Alsace organisé par l'Espace Jeunes du 17 au 23 juillet 2017



Durant les vacances d'automne, 7 jeunes ont suivi les 3 journées d'information consacrées au baby-sitting

ESPACE JEUNES (EJ)

Au cours de l'année, 67 jeunes dont 18 nouveaux ont participé aux activités de cette structure.

Quatre séjours ont permis à 57 enfants âgés de 6 à 17 ans de s'adonner aux activités de montagne, nautiques et aquatiques et de découvrir l'Alsace.

À chaque période de vacances, des échanges autour du jeu ou du sport, des activités manuelles, des ateliers cuisine ont été organisés avec le foyer pour jeunes adultes handicapés de Bascons. Une série de petites actions ayant permis à chacun de s'ouvrir à la différence.

L'Espace Jeunes s'investit également lors de la manifestation annuelle

« Courir pour la vie, courir pour Curie » portée par le CIAS du Pays Grenadois ainsi qu'au spectacle estival proposé par l'Accueil de Loisirs.

En partenariat avec les Francas des Landes, des rencontres régulières avec d'autres Espaces Jeunes du département permettent une ouverture sur d'autres pratiques et activités.

En novembre, les adolescents ayant participé au séjour en Alsace ont créé une Association Temporaire d'Enfants Citoyens (ATEC) afin de récolter des fonds pour accueillir, à leur tour, les jeunes alsaciens en 2018.

POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

En cours d'année, la structure a reçu 40 demandes relatives à des thématiques bien précises telles que le BAFA, le baby-sitting, la formation et l'enseignement.

tion Civile et une animatrice socio-culturelle sont venues compléter les informations délivrées par l'animatrice et les différentes structures enfance-jeunesse de la collectivité.

FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER

Il s'est tenu le 1^{er} avril à la salle Claude Milet à Larrivière Saint-Savin. 20 jeunes s'y sont rendus afin de rencontrer des employeurs potentiels ainsi que les Francas des Landes ou la Mission Locale Landaise pour une aide à la recherche d'emploi.

ATELIER WEB RADIO

Le Point Information Jeunesse a également accompagné un projet Web Radio mené au collège Val d'Adour de Grenade sur l'Adour. Durant la pause méridienne, huit élèves de 5^{ème} ont ainsi enregistré cinq émissions sur des thématiques très différentes.

JOURNÉES D'INFORMATION BABY-SITTING

Sept jeunes ont suivi le stage de découverte de trois jours proposé à l'automne et consacré au baby-sitting. Une puéricultrice, la Protec-

Ce projet rentre dans le dispositif « Collégiens citoyens, les jeunes landais s'engagent » mis en place par le Conseil Départemental des Landes.

SUBVENTIONS AUX ÉCOLES DE SPORT

Les élus communautaires souhaitent également permettre une pratique sportive au plus grand nombre et ont contribué, sur l'année scolaire 2016-2017, au financement de 14 écoles de sports du territoire (576 jeunes licenciés concernés).

8 464 € de subventions ont ainsi été attribués aux clubs sportifs suivants : Adour Volley Grenade, Association Sportive Maurrinoise, Bordères Tonic Form, Larrivière Cazères Basket, Tennis Intercommunal du Marsan-Bascons, Union Saint-Maurice/Grenade Football, Union Sportive Grenadoise Natation, Association Sportive Cazérienne, Badminton Club Grenadois, Etoile Sportive Vignalaïse, Tennis Club les Blés d'Or Grenade, Twirling Club Grenadois, Union Sportive des Judokas Grenadois et Union Sportive Grenadoise Rugby.

14 écoles de sport du Pays Grenadois ont été dotées d'une subvention en 2017



> UN TERRITOIRE OÙ BIEN VIEILLIR

24 personnes âgées de plus de 55 ans et domiciliées sur le territoire ont participé aux ateliers « Mémoire » animés par l'ASEPT d'avril à juin 2017



Les aides à domicile sont désormais équipées de smartphones leurs permettant de consulter leurs plannings en temps réel

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) ET SES ACTIONS

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE TÉLÉGESTION

Courant mars, l'ensemble des agents d'aide à domicile a été équipé de smartphones dotés d'une application permettant de gérer en temps réel leurs plannings de travail.

Cet outil s'avère être un réel atout pour le service puisqu'il simplifie les formalités administratives, réduit les erreurs de saisie et permet une meilleure réactivité au niveau des interventions.

SERVICE ANIMATION SENIORS

Une mission « Rompre l'isolement et la solitude des personnes âgées » a été menée en service civique par deux jeunes du territoire sur une période de 8 mois.

Au vu des résultats positifs de cette action, les administrateurs du CIAS ont souhaité la poursuivre par la création d'un service Animation Seniors qui sera opérationnel début 2018.

ATELIERS DE PRÉVENTION

Dans le cadre de l'anticipation à la perte d'autonomie, qui est un des objectifs de la Loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement, des ateliers « Mémoire » et « Nutrition Santé Seniors » ont été proposés aux plus de 55 ans par l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires (ASEPT). 24 personnes ont suivi les ateliers mémoire, 20 ceux sur la nutrition.

COURIR POUR LA VIE, COURIR POUR CURIE

La journée de collecte « Courir pour la vie, courir pour Curie » en faveur

de la recherche contre le cancer s'est déroulée le 7 octobre.

2 247 € issus des différentes actions organisées pour l'occasion (marches, randonnées cyclistes, vente de pâtisserie, opération pare-brise propre, dons) ont été intégralement reversés à l'Institut Curie. Une partie des recettes a été récoltée lors du spectacle professionnel programmé le 6 octobre par le service culturel de la collectivité grâce à la buvette.

LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

L'évaluation interne du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile a débuté en 2017 avec de nombreuses réunions du groupe de travail associant élus, agents et techniciens du Centre de Gestion des Landes.

Ces rencontres ont eu pour objectif de mener une réflexion collective sur le fonctionnement du SAAD tout en valorisant l'existant afin d'améliorer la qualité du service rendu, des pratiques et des prestations.

Les résultats de cet audit ont fait apparaître que, globalement, le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile répond aux exigences du référentiel mais qu'un certain nombre de points sont à améliorer ou à formaliser.

L'année 2017 révèle une progression d'activité sur l'ensemble des prestations proposées.

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN VIEILLIR

PORTAGE DE REPAS

88 personnes ont bénéficié, en 2017, de la livraison de repas en liaison froide, ce qui représente 13 291 repas livrés.

PETIT JARDINAGE

85 personnes ont fait appel au CIAS pour des travaux d'entretien courant de jardins privés. L'agent en charge de ce service a réalisé 1 020 heures de travail.

TÉLÉALARME

228 personnes du territoire sont

équipées du dispositif installé sur ligne téléphonique permettant de solliciter du secours à tout moment.

REPAS ET GOÛTERS DES AÎNÉS

Le CIAS a participé au financement de 795 repas ou goûters des aînés pour un montant total de 5 565 euros.

NOUVEAU VÉHICULE

Le véhicule du service « portage de repas » a été renouvelé le 21 novembre 2017.



La ville de Grenade sur l'Adour organisait son repas annuel à destination des aînés le 13 janvier 2017

169

**BÉNÉFICIAIRES DE PRESTATIONS
D'AIDE À DOMICILE**
(aide ménagère, garde de jour,
auxiliaire de vie)

24 114

**HEURES DE PRESTATIONS
D'AIDE À DOMICILE
RÉALISÉES**

> UN TERRITOIRE ANIMÉ

SUBVENTIONS AUX ACTIONS CULTURELLES

Quatre associations ont bénéficié d'une aide financière pour l'organisation de manifestations culturelles d'intérêt communautaire pour un montant total de 7 880 €. Sont concernés, les Amis du patrimoine castanétois pour leur randonnée découverte du patrimoine, l'association Troubl'Adour pour « Bascons en cœur », l'association des parents d'élèves de Cazères sur l'Adour pour leur balade gourmande et enfin, l'association La Grange pour son festival du conte et sa fête de la nature et du bien-être.

Les communes de Bordères et Lamensans et Grenade sur l'Adour ont également été dotées de subventions (5 361 € au total) : Grenade sur l'Adour pour sa programmation culturelle annuelle « Des images, des mots, des sons », Bordères et Lamensans pour la Fête mondiale du jeu.

13 241 € de subventions aux actions culturelles ont ainsi été accordées en 2017.



La Castanétoise, randonnée de découverte du patrimoine de Castanétois, faisait partie des manifestations culturelles d'intérêt communautaire organisées en 2017

ANIMATIONS CULTURELLES COMMUNAUTAIRES

Dans le cadre de sa programmation culturelle, la Communauté de Communes a participé le 15 mars au festival départemental « Chantons sous les Pins ». Cette action culturelle a été agrémentée d'un spectacle intitulé « Chantons au royaume des mots » organisé à la ludo-médiathèque de Bordères et Lamensans, d'un spectacle tout public à Artassenx et d'une médiation avec les élèves de CM2 de Bretagne-de-Marsan.

Un spectacle professionnel « les Grandes Gueules a capela croquent Salvador » était également programmé à Cazères sur l'Adour le 6 octobre avec, en première partie, une représentation donnée par les élèves du département Musiques Actuelles Amplifiées du Conservatoire des Landes.

En parallèle, des actions autour de la lecture ont été initiées avec le festival

départemental « Itinéraires » en collaboration avec les médiathèques du territoire. 8 animations ont rassemblé 234 participants.

Les expositions régulières à l'Office de tourisme permettent également de valoriser les artistes locaux.

Le concert intimiste « Chantons au Royaume des Mots » organisée à la ludo-médiathèque de Bordères et Lamensans a réuni 35 spectateurs



Les 8 animations organisées dans le cadre d'Itinéraires des Médiathèques ont enregistré 234 participants

ANIMATIONS NATURE

L'animation nature phare programmée sur 2017 reste la Fête des Saligues organisée pour la 4ème année consécutive, dans le cadre de la manifestation nationale Fête de la Nature. Cette journée a rassemblé 330 participants autour d'activités ou de découvertes gratuites.

11 autres animations ont été proposées tout au long de l'année en partenariat avec le Centre Permanent d'Ini-

tiatives pour l'Environnement (CPIE) Seignanx Adour : un atelier déco nature, une sortie à la découverte des oiseaux et des arbres, un jeu de piste aux Saligues de l'Adour, une balade nature et patrimoine, un atelier sirops et compotes de saison, une animation intitulée « les animaux se préparent à l'hiver », une initiation à la pêche au lancer en mode no-kill, etc...

MUSÉE DE LA COURSE LANDAISE À BASCONS

En partenariat avec la commune de Bascons, le site du Musée de la Course Landaise, en complément des ouvertures régulières durant la période d'avril à octobre, propose des animations et ateliers divers. Il s'inscrit également dans les journées du Patrimoine et organise un concours photo.

La Communauté de Communes et la commune de Bascons participent activement au projet pédagogique départemental « Langue et Culture régionales autour de la Course Landaise » avec l'intervention de l'animateur sur les initiations et la venue de 137 élèves à la course landaise lors de la fête du Musée.

Le cabinet Scarabée a réalisé l'étude de positionnement du site et a présenté deux scénarios approfondis en juin.

443 personnes se sont donné rendez-vous tout au long de l'année sur les animations nature proposées par le service Tourisme, Culture et Patrimoine



Une étude de positionnement du site consacré à la Course Landaise a été lancée en 2017

656

VISITEURS SUR LE SITE
DE LA COURSE LANDAISE

51

CLICHÉS PRÉSENTÉS
AU CONCOURS PHOTO

500

SCOLAIRES IMPLIQUÉS
DANS LE PROGRAMME
« LANGUE ET CULTURE
RÉGIONALES »

OFFICE DE TOURISME

NOUVEAU LABEL

L'Office de Tourisme, après un audit pointilleux, a obtenu l'obtention de la marque « Qualité Tourisme » le 7 décembre 2017.

LANDES INTÉRIEURES

Dans le cadre de l'appel à projets « Landes Intérieures » lancé avec Mont de Marsan Agglo et la Communauté de Communes Chalosse Tursan :

> UN TERRITOIRE ANIMÉ

Les animations organisées dans le cadre de la manifestation départementale « Printemps des Landes 2017 » ont réuni 76 participants



- La taxe de séjour a été instaurée au 1^{er} janvier 2017 avec des recettes affectées aux actions de l'Office de Tourisme.

- Une plateforme web consacrée aux offices de tourisme des trois territoires a été créée : intitulée Visit'Landes, elle est alimentée par chaque Office de Tourisme.

- Un reportage photos professionnel a été réalisé sur les différents sites touristiques ou remarquables du Pays Grenadois.

SIGNALÉTIQUE TOURISTIQUE

La nouvelle signalétique dédiée aux sites touristiques a été mise en place sur le territoire fin mars 2017.

ANIMATIONS TOURISTIQUES

De la simple visite de monuments du patrimoine local à la dégustation de produits du terroir, en passant par des balades commentées, c'est une belle palette d'activités bucoliques, ludiques ou sportives qui a été proposée aux visiteurs.

16 animations se sont déroulées sur la saison avec un total de 208 participants.

La 13^{ème} édition du Forum des Associations a eu lieu le samedi 9 septembre à Larrivière Saint-Savin.

Le 16 décembre, le marché de Noël a rassemblé 18 exposants.

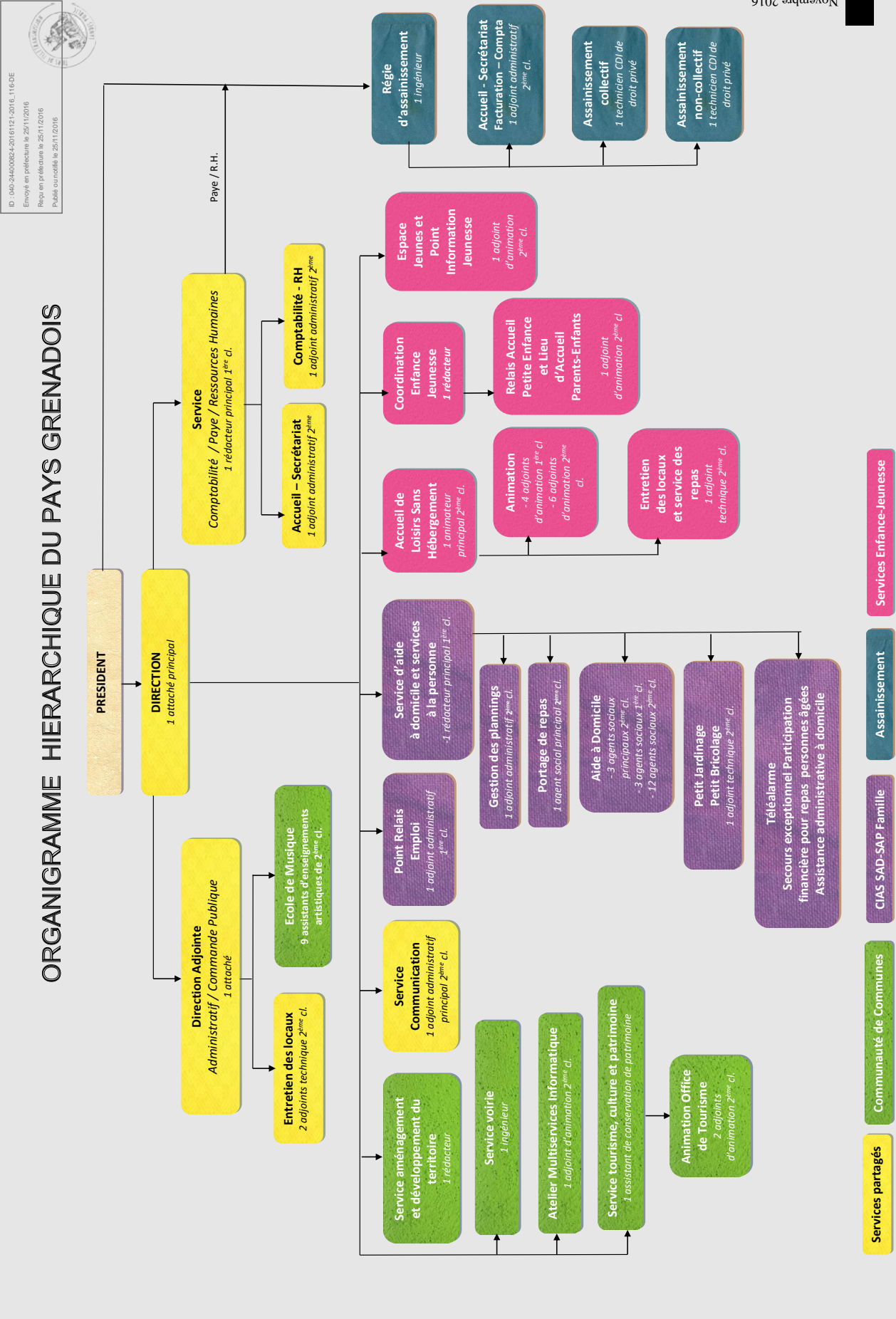


L'été a été ponctué de nombreuses animations gratuites dont la journée Tourisme en Espace Rural ou encore la visite de la centrale et de la digue de Saint-Maurice sur Adour



ANNEXES

ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE DU PAYS GRENAOIS



Novembre 2016

ID : 040-24000624-20161127-2016_116-DE
 Envoyé en préfecture le 25/11/2016
 Reçu en préfecture le 25/11/2016
 Publié sur www.les25112016

Services partagés | Communauté de Communes | CIAS SAD-SAP-Famille | Assainissement | Services Enfance-Jeunesse

C.A. 2017 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS
CA 2017

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 690 609,81	G	5 094 144,47
	Section d'investissement	B	1 557 550,98	H	594 522,26
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	2 928 552,25
	Report en section d'investissement (001)	D		J	5 307 932,84
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	6 248 160,79	= G+H+I+J	13 925 151,82
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	1 352 846,32	L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 352 846,32	= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	4 690 609,81	= G+I+K	8 022 696,72
	Section d'investissement	= B+D+F	2 910 397,30	= H+J+L	5 902 455,10
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	7 601 007,11	= G+H+I+J+K+L	13 925 151,82

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L
20085	AMENAGEMENT BUREAUX COMMUNAU	5 000,00	
20087	FONDS DE CONCOURS	318 944,93	
20133	PLUI	33 067,12	
20142	SCHEMA D'AMENAGEMENT NUMERIQUE	740 394,55	
20143	HABITAT INTERGENERATIONNEL	30 000,00	
20171	VOIRIE 2017	75 439,72	
20172	ETUDE PRISE DE COMPETENCE SCOLA	50 000,00	
20173	ETUDE ECOLE DE MUSIQUE ET POLE C	50 000,00	
20176	ETUDE CIRCULATION COEUR DE VILLE G	50 000,00	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées: telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre à 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	780 681,55	G	804 120,19
	Section d'investissement	B	36 421,48	H	8 445,88

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	8 869,85 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	53 651,51 (si excédent)

=		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	817 103,03	= G+H+I+J	875 087,43

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	2 401,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	2 401,00	= K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	780 681,55	= G+I+K	812 990,04
	Section d'investissement	= B+D+F	38 822,48	= H+J+L	62 097,39
	TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	819 504,03	= G+H+I+J+K+L

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	2 401,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

C.A. 2017 DROIT DES SOLS
CA 2017

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 30 707,98	G 31 265,00
	Section d'investissement	B	H
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I
	Report en section d'investissement (001)	D	J
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 30 707,98	= G+H+I+J 31 265,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 30 707,98	= G+I+K 31 265,00
	Section d'investissement	= B+D+F	= H+J+L
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 30 707,98	= G+H+I+J+K+L 31 265,00

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées: telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre à 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 76 318,03	G 75 059,54
	Section d'investissement	B	H 791,95
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 7 654,55
	Report en section d'investissement (001)	D	J 210,12
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 76 318,03	= G+H+I+J 83 716,16
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 76 318,03	= G+I+K 82 714,09
	Section d'investissement	= B+D+F	= H+J+L 1 002,07
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 76 318,03	= G+H+I+J+K+L 83 716,16

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

C.A. 2017 ZA GUILLAUMET
CA 2017

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 308 448,66	G	2 153 381,60
	Section d'investissement	B	2 153 326,60	H	1 303 326,60
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	109 477,41
	Report en section d'investissement (001)	D		J	109 504,81
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	3 461 775,26	= G+H+I+J	3 675 690,42
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 308 448,66	= G+I+K	2 262 859,01
	Section d'investissement	= B+D+F	2 153 326,60	= H+J+L	1 412 831,41
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F		3 461 775,26	= G+H+I+J+K+L

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées: telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre à 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

C.A. 2017 ZA JOUANLANE
CA 2017

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	G
	Section d'investissement	B	H
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 18 648,80
	Report en section d'investissement (001)	D	J
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	= G+H+I+J 18 648,80
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	= G+I+K 18 648,80
	Section d'investissement	= B+D+F	= H+J+L
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	= G+H+I+J+K+L 18 648,80

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

C.A. 2017 ZA DU TREMA
CA 2017

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 139 620,71	G 200 000,00
	Section d'investissement	B 200 000,00	H 131 821,91
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 4 977,00
	Report en section d'investissement (001)	D	J 68 178,09
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 339 620,71	= G+H+I+J 404 977,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 139 620,71	= G+I+K 204 977,00
	Section d'investissement	= B+D+F 200 000,00	= H+J+L 200 000,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 339 620,71	= G+H+I+J+K+L 404 977,00

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées: telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

WWW.CC-PAYSGRENAOIS.FR



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS

14, place des Tilleuls

40270 Grenade sur l'Adour

Tél. : 05 58 45 44 42

Courriel : secretariat@cc-paysgrenadois.fr